



Les Archers du SAM

ont le plaisir de vous inviter à participer
à leurs concours valides et para

TIR A L'ARC

SALLE 2x18m

sélectif au Championnat
de France qu'ils organisent :



Les 12 & 13 décembre 2026



Complexe sportif Daniel Colombier

Allée des Acacias, 33700 MERIGNAC



GPS – N44°50'15.43 – C0°40'59.52

Licence obligatoire (C.9 Règlements généraux)

*Tir à l'arc
Passion
Partage*

	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4	Départ 5
 Ouverture du greffe & Inspection matériel	8h00	13h00	18h00	8h30	13h30
 Entraînement à la distance	8h45	13h45	18h45	9h15	14h00
 Début des tirs	9h15	14h15	19h15	9h45	14h45
 Remise des prix					18h00



Rythme AB/CD, Les blasons utilisés
sont ceux définis par le règlement.



Chaussures de sports obligatoires
et tenues de club souhaitées
(C12 règlement arbitral)



Droits d'inscription Possibilité de régler votre inscription via  **helloasso**

	1 Départ	2 Départs	3 Départs	4 Départs	5 Départs
Adultes	10€	17€	23€	28€	31€
jeunes	8€	13€	17€	20€	23€



Règlements par CB acceptés.
Une buvette sera à votre disposition.



Les arbitres : POIREE C. (Resp le 12/12), BRUNEAU C. (Resp le 13/12),
GUILLEM C., LOUBOUTIN F., GUILLOT O., DURAN L.



INSCRIPTIONS
Par mail :
concours.samarc@gmail.com



Un email de confirmation vous sera envoyé.
Pour toutes modifications uniquement :
contact téléphonique 0771847890 Lionel DURAN avant 20h00
sauf du 17/11 au 2/12 inclus où la personne à
contacter sera Bruno MORTEMUSQUE au 0681517024



Domaine « La Garenne » B.P. 28
55, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
33700 MERIGNAC
N° agrément : 10 33 111

FFTa
Fédération Française
de Tir à l'Arc